



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Études

Services "Structures,
Méthodes, Programmes
et Documentation pédagogique"

Vos réf.:
Nos réf.: III/RV-216-AM/95

Bruxelles, le 6 juin 1995

- A Monsieur le Président du Collège de la Commission communautaire française;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins;
- Aux Chefs des Etablissements d'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire ou spécial de plein exercice ou à horaire réduit de la Communauté française;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Chefs des Etablissements d'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire ou spécial de plein exercice ou à horaire réduit subventionné par la Communauté française;

POUR INFORMATION :

- Aux Membres des services d'inspection et de vérification de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire ou spécial de plein exercice ou à horaire réduit de la Communauté française ou subventionnée par elle;
- Aux Directeurs et Directrices des Centres PMS de la Communauté française;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directeurs et Directrices des Centres PMS subventionnés par la Communauté française;
- Aux Syndicats du personnel enseignant;
- Aux Associations de Parents.

OBJET : Enseignement préscolaire, primaire et secondaire ordinaire et spécial de plein exercice ou à horaire réduit.
Vacances et congés. Année scolaire 1995-1996.

Vous trouverez ci-après, le calendrier des vacances et congés dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ordinaire et spécial, de plein exercice ou à horaire réduit, pour l'année scolaire 1995-1996.

1. Rentrée scolaire : le vendredi 1er septembre 1995.
2. Congé de Toussaint : du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 1995 inclus.
3. Vacances d'hiver : du lundi 25 décembre 1995 au vendredi 5 janvier 1996 inclus.
4. Congé de détente : du lundi 19 février au vendredi 23 février 1996 inclus.
5. Vacances de printemps : du lundi 8 avril au vendredi 19 avril 1996 inclus.
6. Les cours sont suspendus :
 - les samedis et dimanches;
 - le mercredi 27 septembre 1995;
 - le mercredi 1er mai 1996;
 - le jeudi 16 mai 1996 (Ascension);
 - le lundi 27 mai 1996 (Pentecôte);
7. Les vacances d'été débutent le 1er juillet 1996.
8. Une information touchant tous les élèves dans tous les établissements d'enseignement sera organisée la veille du mercredi 27 septembre, du mercredi 15 novembre 1995 et du mercredi 8 mai 1996. Les élèves seront sensibilisés à la signification historique de ces journées.
9. Un calendrier spécifique des congés et des vacances pourra être élaboré à l'intention des établissements d'enseignement belge francophone en Allemagne, après concertation avec les Chefs d'établissements d'enseignement belge néerlandophone. L'Administrateur général de l'Organisation des Etudes organisera cette concertation.

Le Ministre de l'Education,

Philippe MAHOUX.